Coparentalité

Deux maisons, un seul agenda pour vos enfants

L'agenda partagé et gratuit des parents en garde alternée : chaque parent voit la même information, au même endroit.

Ce que vous pouvez faire

- **Savoir chaque jour chez qui sont les enfants**, selon votre rythme de garde (semaine alternée, 2-2-3, 2-2-5-5…).
- **Les vacances scolaires de votre zone** s'affichent toutes seules, à partager en un clic.
- **Rendez-vous, devoirs, anniversaires**, avec des rappels par e-mail envoyés aux deux parents.
- **Une messagerie entre parents** : un message envoyé ne peut être ni modifié ni supprimé.
- **Les dépenses des enfants**, avec les justificatifs et le calcul de qui doit combien.
- **Un album photo privé** et un historique de chaque ajout ou modification.

Scannez pour découvrir

agenda-coparental.fr

Essayez la démo sans créer de compte :
agenda-coparental.fr/demo

✓ Gratuit ✓ Sans publicité ✓ Données hébergées dans l'Union européenne
✓ Jamais revendues

1 Créez votre compte

Sur agenda-coparental.fr, avec votre prénom et votre e-mail.

2 Ajoutez vos enfants

Puis choisissez votre rythme de garde et votre zone scolaire.

3 Invitez l'autre parent

Quand vous le souhaitez : vous pouvez commencer seul.

Coparentalité est un outil d'organisation : il ne donne pas de conseil juridique et ne remplace ni un avocat ni un médiateur familial. En cas de danger : **17** ou **112** · Enfance en danger : **119** · Violences conjugales : **3919** (gratuits).
Une question ? **contact@agenda-coparental.fr** · Projet indépendant, créé dans le Lot.